



***COMMISSION COMMUNALE POUR
L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP***

BILAN DES ACTIONS 2021



Accessibilité de la voirie et des espaces publics

I - Opérations liées au programme 2021

Continuité des cheminements des piétons-cycles

✓ Réfection du cheminement rue Pablo Picasso

Coût de l'opération : 44 000.00 € TTC

Avant travaux



Après travaux



✓ Continuité réfection du cheminement avenue Jean-Jaurès

Coût de l'opération : 20 500.00 € TTC

Avant travaux



Après travaux



✓ **Réfection de la piste piétons-cycles rue du multien**

Coût de l'opération : 16 500.00 € TTC



✓ **Réfection du cheminement entre le centre aquatique et la rue du Multien**

Coût de l'opération : 17 500.00 € TTC



Création de places PMR

Coût des opérations : 1 500.00 € TTC

✓ Rue du Multien



✓ *Chemin du Moulin Vaux La Reine*



Mise en conformité de traversées piétonnes

Abaissement de trottoirs, mise en place de bornes PMR et pose de bandes podotactiles
(à programmer)

Coût de l'opération : 9 000.00 € TTC

✓ *Avenues Victor Hugo/Lamartine*

Avant travaux



Après travaux



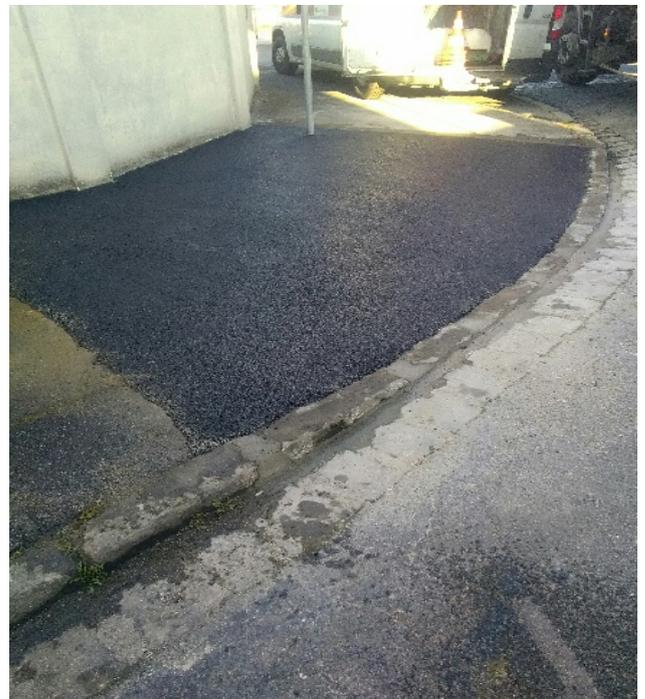


✓ Rue de l'Abbé Pierre

Avant travaux

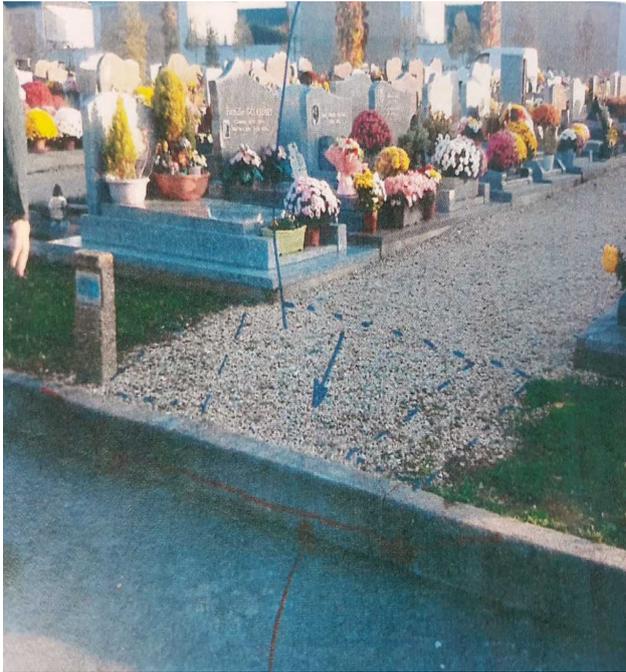


Après travaux

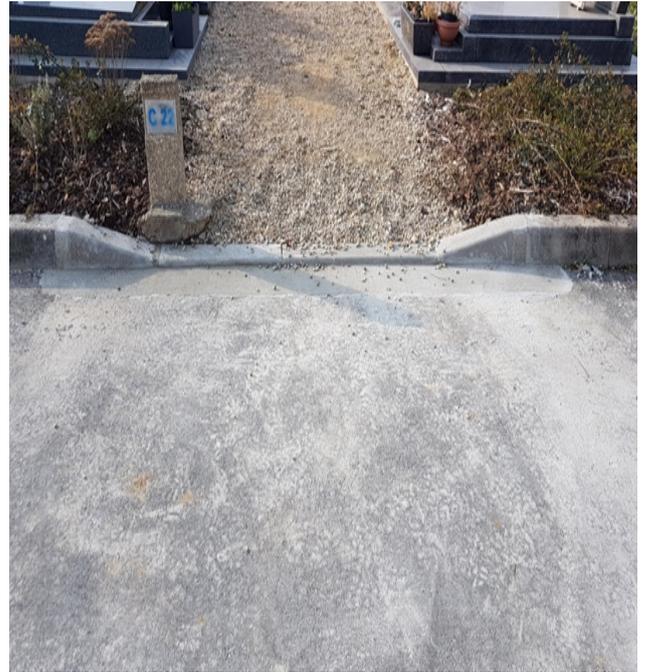


✓ Cimetière

Avant travaux



Après travaux



✓ Rue Sommeville

Avant travaux

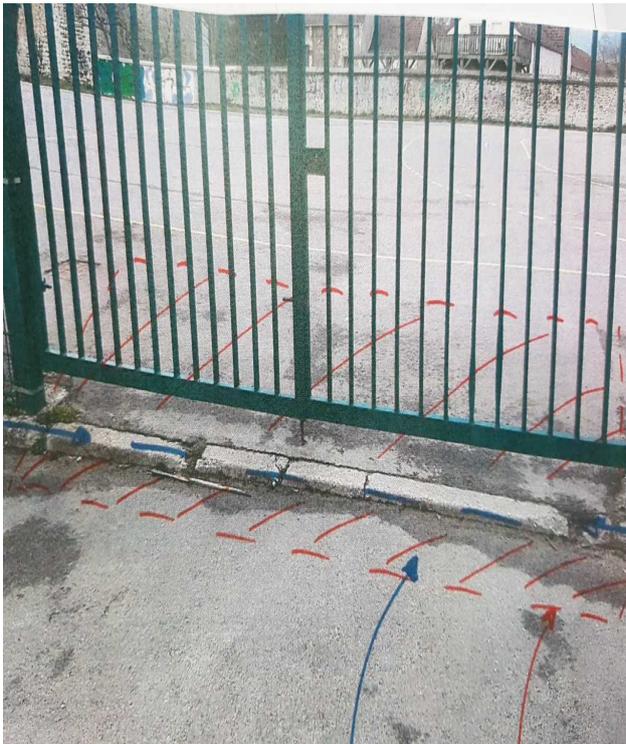


Après travaux



✓ **Groupe scolaire le Chêne**

Avant travaux



Après travaux



II - Projet voirie 2022

✓ **Création cheminement parc central**



Mise en conformité de traversées piétonnes

✓ Avenue de la République



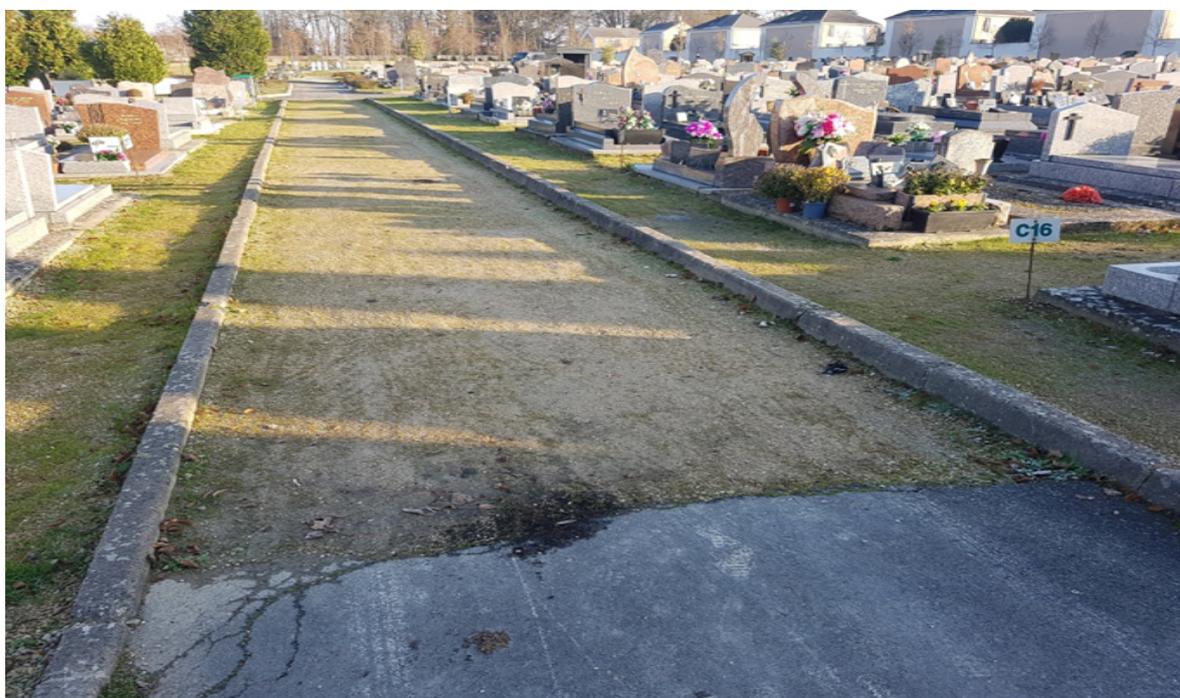
✓ Rue Paul Gauguin



✓ Rue de Verdun



✓ Cimetière



III - Projet de tiers

Réfection de la piste piétons-cycles

✓ **Avenue André Malraux**



✓ **Rues Jean-Rostand et Pierre et Marie-Curie**
Réfection des trottoirs et création d'une traversée piétonne



IV - Accessibilité du patrimoine bâti/ERP

1- Etat d'avancement sur l'accessibilité envers les personnes en situation de handicap

- Bâtiment accessible
- Bâtiment partiellement accessible
- Bâtiment non accessible

ACCESSIBILITE DES BÂTIMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Catégorie	1	2	3	4	5	Remarques
La coupole	x					
Salle des fêtes André Malraux		x				
Hôtel de ville		x				
Gymnase Jacques Cartier			x			
Complexe sportif Le Paloisel			x			
Marché couvert			x			
Groupe scolaire "La Tour d'Aleron"			x			
Groupe scolaire "L'Orée du bois"			x			
Groupe scolaire "Paloisel" élémentaire				x		Ressauts à l'accès du bâtiment ; Configuration du bâtiment (escalier pour accéder aux classes) une demande de dérogation a été formulée
Groupe scolaire "Sommeville" maternelle				x		
Groupe scolaire "Sommeville" élémentaire				x		
Groupe scolaire "Beausoleil" élémentaire				x		Configuration du bâtiment (escalier pour accéder aux classes) une demande de dérogation a été formulée
Groupe scolaire "La Noue la Sansonne"				x		
Groupe scolaire "Le Chêne" maternelle				x		
Groupe scolaire "Le Chêne" élémentaire				x		Configuration du bâtiment (escalier pour accéder aux classes) une demande de dérogation a été formulée
Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)				x		Rampe d'accès à plus de 5%; Configuration du bâtiment (escalier pour accéder étages) une demande de dérogation a été formulée
Centre aquatique					x	
Eglise saint Vincent				x		Accès par la sacristie, sanitaire accessible aux PMR
Gymnase Beausoleil					x	
Complexe sportif Salvador Allende					x	
Trait d'Union					x	
Château des Marronniers					x	
La Clavelière					x	
Le petit Chêne (Maison du combattant – salle d'exposition)					x	
Centre Culturel Beausoleil					x	Configuration du bâtiment (escalier pour accéder aux salles) Création d'un ascenseur en façade. Travaux prévus en 2022.

Restaurant scolaire Beausoleil					x	
Ecole Maternelle Beausoleil					x	
Centre de loisirs "Hottinguer"					x	
Crèche Les Farfadets				x		
Groupe scolaire "Paloisel" Maternelle "les tilleuls"					x	
Groupe scolaire "Les Quincarnelles" restaurant scolaire					x	
Groupe scolaire "Paloisel" Maternelle "La Grande Ferme"					x	
Maison de quartier Les Quincarnelles					x	
Animation de quartier L'Orée du bois					x	
Police Municipale					x	
Château de la Fresnaye					x	Accueil adapté
Centre de loisirs " Le Chêne"					x	
Pôle Social					x	Accueil adapté
Parc des sports Alain Mimoun "Les tennis couverts"					x	
Parc des sports Alain Mimoun					x	
Tremplin 16 – 20 ans					x	
Elan 11/14 + BIJ					x	
Crèche "Les Moussaillons"					x	
Espace Associatif les Quincarnelles					x	
Halte jeux les lutins					x	
Maison de quartier "Le Soleil"					x	
Centre de Loisirs "Le Soleil"					x	
Maison Communautaire hébraïque					x	
Espace associatif Albert Camus					x	
Stand de Tir					x	Configuration du bâtiment
Centre Technique Municipal					x	Accueil adapté

2- Travaux réalisés en entreprise pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite 2021

- ✓ **Ecole maternelle la Tour d'Aleron**
Remplacement de la porte d'entrée principale

Coût de l'opération : 3047.00 € TTC



- ✓ **Groupe scolaire le chêne**
Mise en place d'un éclairage pour le cheminement des piétons.

Coût de ces opérations : 2000.00€ TTC



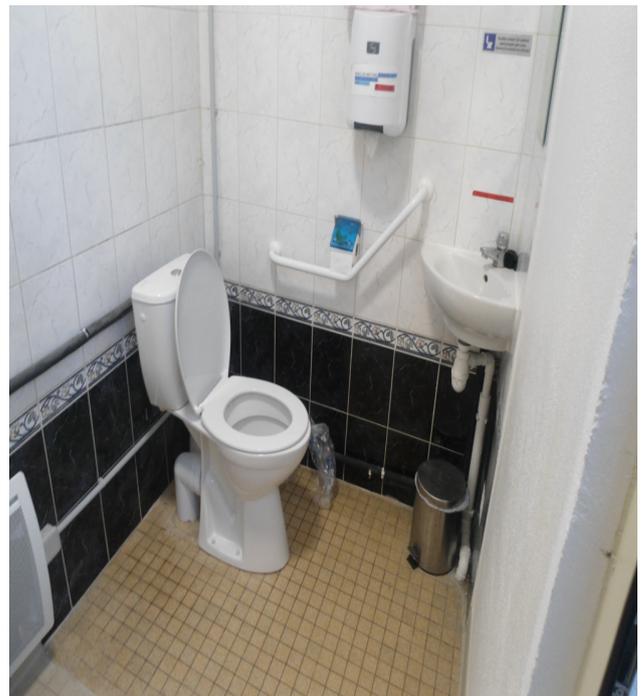


✓ Aménagement sanitaire PMR à l'église

Avant travaux



Après travaux



III Projet bâtiment 2022

✓ Centre culturel Beausoleil

Création d'un ascenseur.

Avant travaux



Projection de l'ascenseur sur la façade



Le demande d'approbation de l'Agenda d'Accessibilité (Ad'ap) a été déposée le 20/09/2016 à la DDT et acceptée le 22/11/2016.

4- Informations diverses

Depuis le 1^{er} avril 2013, lors de la réalisation de la réfection, ou, de la modification de cheminement piétons, les nouveaux obstacles bas (mobilier urbain) doivent répondre au nouvel arrêté du 18 septembre 2012 qui modifie « l'abaque de détection des obstacles ».

Un audit a été réalisé par Qualiconsult en étroite collaboration avec les Services Techniques sur l'ensemble de son patrimoine au regard des Ad'ap.

Les premiers travaux, considérés comme les plus « simples », à mettre en œuvre, tant sur le volet technique que sur le volet financier, seront programmés par les services techniques municipaux sur la fin de l'année 2016, et l'année 2017 :

- ✓ Modification de la hauteur des urinoirs
- ✓ Suppression de ressauts
- ✓ Pose de signalisation contrastée
- ✓ Modification de poignées
- ✓ Création ou réaménagement de places de stationnement adaptées pour les personnes à mobilité réduite, mise en place de cheminements équipés de bandes tactiles et contrastées pour faciliter l'approche vers les entrées des bâtiments.
- ✓ Modification de la hauteur des portemanteaux...

Concernant les travaux préconisés dans le cadre du diagnostic, et qui font l'objet de demandes de dérogation, il s'agit notamment d'opérations de création d'ascenseurs ou d'élévateurs qui font apparaître de très importantes contraintes techniques de réalisation, pour une utilisation potentiellement faible des équipements envisagés, la commune serait en mesure de proposer, en mesures compensatoires, « l'utilisation » de bâtiments dont la mise en accessibilité totale est techniquement moins problématique.

5- Pièces annexes

- Annexe n° 1 : liste des places de stationnement PMR
- Annexe n° 2 : tableau d'évolution des budgets engagés pour l'accessibilité